

mis sur internet le 17 avril 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023  
Reçu en préfecture le 14/04/2023  
Affiché le  
ID : 022-212202154-20230411-DB202311AVR583-DE



Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Saint-Brieuc

**COMMUNE DE PLOUFRAGAN**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 11 AVRIL 2023**

Convocation du 4 avril 2023  
Liste des délibérations affichée et publiée  
sur internet le 12 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze avril à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de Mme Christine ORAIN-GROVALET, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire.

**PRESENTS** : Christine ORAIN-GROVALET, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Romuald LABARRE, Annick MOISAN, Maxime LE CRONC, Marie-Ange LE FLANCHEC, Michel JUHEL, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Julie LEMAIRE, Pierre-Jean SALAUN, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Céline PESTEL, Pierre-Yves BRUNEL, Pascale LABBE, David ROUALEN, Marie-Hélène PASCO, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET et Martial COLLET

**ABSENTS** : Rémy MOULIN, Maire (donne pouvoir à Bruno BEUZIT)  
Maryse LAURENT (donne pouvoir à Pascale GALLERNE)  
Patrick COSSON (donne pouvoir à Annick MOISAN)  
Jean-Pierre HAMON (donne pouvoir à Marie-Hélène PASCO)  
Yann LE GUEDARD (excusé)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : David ROUALEN

**Membres en exercice : 33**

**Présents : 28**

**Votants : 32**

## VOIRIE

### 2023-583 MARCHÉ DE TRAVAUX – AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA POTERIE

Mme GALLERNE explique que le présent marché a pour objet l'exécution de travaux d'aménagement de la voirie et des cheminements doux, rue de la Poterie à Ploufragan avec un cheminement doux en sablé avec liant et béton bitumineux 0/10 et une chaussée refaite en béton bitumineux 0/10.

Le marché comporte deux variantes obligatoires. La première concerne la couche de roulement en tricouche gravillonné. La seconde concerne la mise en œuvre de bordure coulée en place, conformément aux stipulations du CCTP. Libres aux entreprises de proposer des variantes optionnelles.

A la date limite de réponse, le 3 mars 2023, deux offres ont été reçues, à savoir celles de la société COLAS (Ploufragan) et celle de la société SPTP (Ploufragan).

mis sur internet le 17 avril 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Affiché le

ID : 022-212202154-20230411-DB202311AVR583-DE

Seule la société COLAS a proposé une variante (V3 optionnelle) :

- EASYCOLD (ex Compomac) avec moins d'hydrocarbure et moins chère de 5 320€ HT par rapport à la solution de base.

La commission MAPA qui s'est déroulée le 27 mars 2023 propose de retenir la société COLAS pour un montant de 187 113,60€ HT correspondant à la variante optionnelle n°3 et la variante n°2. La variante n°1, moins-disante, n'est pas retenue car moins qualitative.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** le marché à la société COLAS pour un montant de 187 113,60€ HT ;

- **DECIDE de retenir** l'offre de la société COLAS et plus précisément la variante n°2 (bordures coulées) plus chère de 4 575€ HT par rapport à la solution de base ainsi que la variante n°3 EASYCOLD (ex Compomac) avec moins d'hydrocarbure et moins chère de 5 320 € HT par rapport à la solution de base soit variante Easycold + variante 2 pour un montant total de 187 113,60€ HT ;

- **AUTORISE** M. Le Maire, ou son représentant, à signer le marché désigné avec l'entreprise précitée, pour le montant susmentionné, ainsi que toutes les pièces afférentes.

A Ploufragan, le 13 avril 2023  
Pour le Maire absent,  
L'Adjointe, présidente de séance  
Christine ORAIN-GROVALET

